



Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Document EBPBAC22/1

2. Questions soumises à l'examen de la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé¹

2.1 Vue d'ensemble de la mise en œuvre de la réforme

Document [A68/4](#)

2.2 Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques

Documents [A68/5](#) et EB136/2015/REC/1, décision EB136(3)

2.3 Exécution et financement du budget programme 2014-2015 : examen à mi-parcours

Document [A68/6](#)

2.4 Projet de budget programme 2016-2017

Document [A68/7](#)

2.5 Épidémie de maladie à virus Ebola 2014 et suite donnée à la session extraordinaire du Conseil exécutif sur l'épidémie d'Ebola : fonds de réserve

Document [A68/26](#)

2.6 Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'année s'étant achevée le 31 décembre 2014

Document [A68/38](#)

¹ Pour ces questions, le Comité agit au nom du Conseil exécutif.

- 2.7 État du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution

Document [A68/39](#)

- 2.8 Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés [s'il y a lieu]

- 2.9 Rapport du Commissaire aux comptes

Document [A68/41](#)

- 2.10 Rapport du vérificateur intérieur des comptes

Document [A68/42](#)

- 2.11 Ressources humaines

Document [A68/44](#)

- 2.12 Immobilier : le point sur la stratégie de rénovation des bâtiments à Genève

Document [A68/49](#)

3. Questions soumises au Comité pour information ou suite à donner¹

- 3.1 Partenariats pour la santé hébergés par l'OMS : mise à jour

Document [EBPBAC22/2](#)

- 3.2 Rapport annuel du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance

Document [EBPBAC22/3](#)

- 3.3 Évaluation : rapport annuel

Document [EB137/7](#)

- 3.4 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes

Document [EBPBAC22/4](#)

- 3.5 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel [s'il y a lieu]

4. Adoption du rapport et clôture de la réunion

= = =

¹ Pour ces questions, le Comité agit au nom du Conseil exécutif.